

**MISE À JOUR COVID-19****Reprise des activités libres dès le 12 janvier 2022**

Terrebonne, 10-01-2022 – Suite aux plus récentes annonces émises par notre gouvernement, nos activités habituelles (tournois, parties, etc.) ont dû être arrêtées dans l'ensemble de nos bâtiments sportifs. Toutefois, nous sommes heureux de vous annoncer que les activités libres pourront reprendre, et ce, dès le 12 janvier 2022.

Seules les activités suivantes pourront prendre place dans nos bâtiments :

1. Location de plateau sportif (glace ou terrain) en bulle familiale seulement;
2. Location de plateau sportif (glace ou terrain) pour une séance d'entraînement privée (un seul participant avec un entraîneur sera permis);
3. Location de plateau sportif (glace ou terrain) pour pratique individuelle;
4. Activités libres (patinage libre, course à pied).

Pour participer à une activité libre

Puisque la capacité maximale de participants est de 25, il est important de réserver votre place en ligne afin de participer à une séance libre. Le port du masque est obligatoire en tout temps, et ce, même pendant la pratique de l'activité (patinage libre ou course à pied). Les cours en groupe sont interdits.

Merci de votre précieuse collaboration, confiance et fidélité au cours de la dernière année,

**La direction,
Les Complexes Sportifs Terrebonne**

- 30 -

**CENTRE EXPO
TERREBONNE**
2475, boul. des Entreprises

**CENTRE DE SOCCER
MULTIFONCTIONNEL**
2475, boul. des Entreprises

**CENTRE DE
HOCKEYBALLE**
2481, boul. des Entreprises

CITÉ DU SPORT
2485, boul. des Entreprises

FORUM
6881, boul. Laurier

MULTIGLACE
1050, rue Nationale

